

PROCES-VERBAL DE LA REUNION

DU VENDREDI 03 MARS 2023

❶ - PROGRAMMATION FIC 2023

Monsieur le premier Adjoint présente au Conseil Municipal le projet de Voirie – Programme 2023 avec demande de subvention FIC de 40 %.

Nous avons également fait le programme FIC 2023-2026 avec une enveloppe globale de 250000 € HT subventionnable.

❷ - PREVISIONS BUDGETAIRES

(Voir tableau joints)

❸ - DATES COMMISSION DES FINANCES ET DES BUDGETS

La commission des finances : le Samedi 25 Mars à 10 H 00

Le vote des comptes administratifs et des budgets : le Vendredi 07 Avril à 20 H 00

❹ - PROJET CANEC et campagne fleurie à Saint-Bard

Qu'est ce que le CANEC

Le Président de cette association est M. Noël MALLET.

L'objectif principal consiste à maintenir la diversité génétique d'une population d'abeilles endémiques de notre pays (*Apis mellifera*) dans des conditions les plus proches des conditions naturelles de vie de cette espèce.

Avec un minimum de colonies qui correspond à une population d'abeilles considérée comme de grand effectif, la dynamique d'évolution de cette population restera sous l'influence de la sélection naturelle

La diversité de la population observée doit correspondre à celle d'une population typique de la lignée Ouest méditerranéenne présentant un niveau d'introgression le plus faible possible.

Un conservatoire d'abeilles constitue donc un réservoir de diversité dans lequel il sera possible de puiser des caractères de performances apicoles pour sélectionner des souches d'intérêt pour la profession.

Les 4 objectifs du conservatoire qui doivent guider le travail des adhérents sont donc:

1. Tendre vers un nombre de colonies suffisant
2. Rechercher une pureté maximale de la lignée M
3. Une conduite de ruches la plus naturelle possible
4. Favoriser la multiplication de souches performantes

Cette association souhaiterait en collaboration avec l'association campagne fleurie installer des ruches au village de Saint-Bard proche de la chapelle.

Guillaume récupérera quelques espèces buissonnantes afin de mettre en place une haie.

Campagne fleurie fera aussi des massifs de fleurs pour valoriser ce lieu.

A savoir que le CANEC a obtenu une subvention « budget citoyen » de la part du Conseil Départemental.

⑤- BONS ACHATS DES VILLAGES

Après discussion, les membres du Conseil Municipal décident de reconduire en 2023, le montant de 100 € en bon d'achat pour le fleurissement des villages.

⑧- QUESTIONS DIVERSES

* Nouvelle agent ONF : Mathias GAUMET en remplacement Gaby DENEFFLE. Il est venu en Mairie rencontrer le Président du SMGF Frédéric MOUTON.

Le vote du budget du SMGF a été fixé au Vendredi 24 Mars à 20 H 30.

* Tour de France : il serait souhaitable d'organiser une réunion avec l'ensemble des associations afin de voir ce qui pourrait être organisé pour le passage du tour de France le 09 juillet prochain.